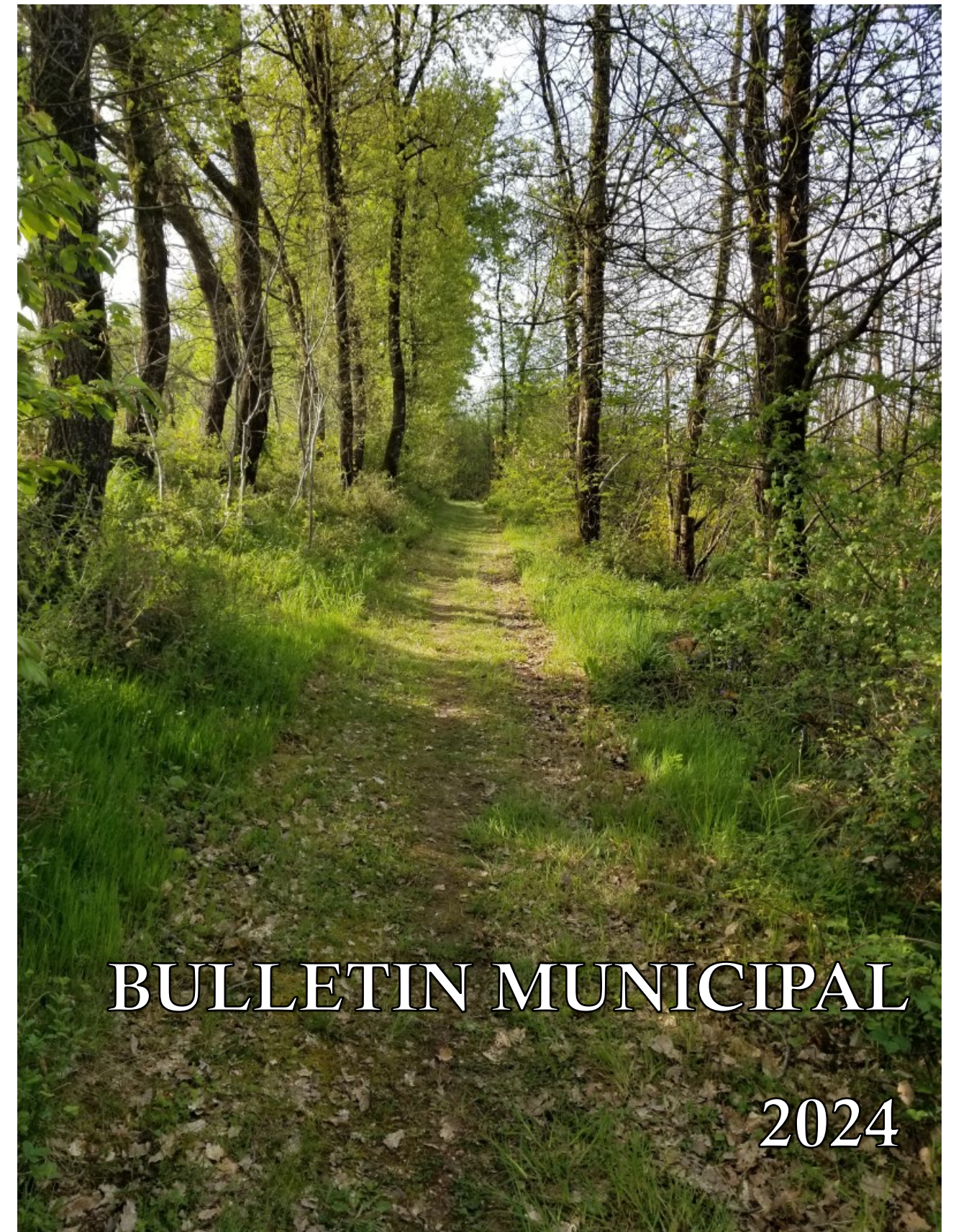


Bellefonds



SOMMAIRE

Edito du Maire
Glossaire
Travaux 2023
Travaux 2024

Informations municipales

- *Horaires mairie, déchèterie de l'Oisillon, gendarmeries*
- *Sacs jaunes, fuel, Madeleines Bijou, course cycliste, Assistantes maternelles, Elagage - Broyage*
- *Tarifs salle des fêtes, Tarifs cimetière*
- *Application PanneauPocket*
- *Manifestations 2024, Vie économique et locale*
- *C.C.A.S.*
- *Recensement de la population*

Associations communales

- *Club Solidarité Amitié*
- *Sophrologie*
- *Club de gym*
- *Comité des fêtes*
- *A.C.C.A. de Bellefonds*
- *2 CV du Poitou*

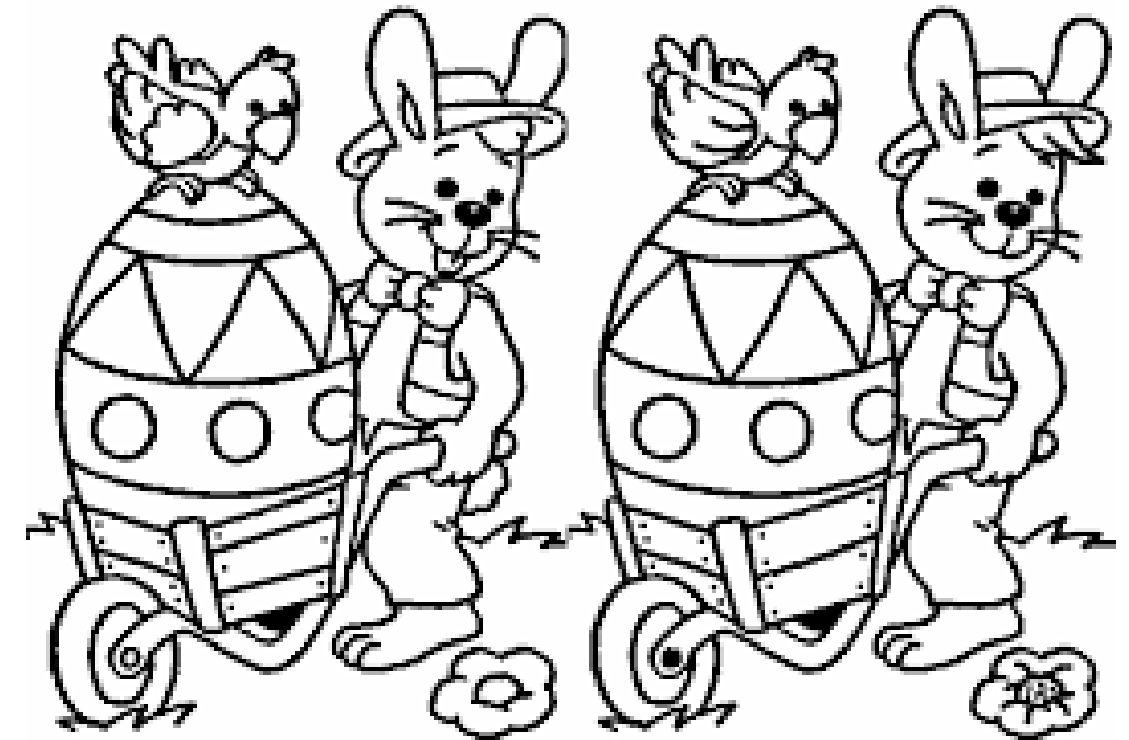
Informations générales

- *Eaux de Vienne*
- *Escroquerie Quishing par QR code*
- *CAGC : renovons ensemble notre habitat*
- *Gerepi zone humide du Pinaîl*

Divers

- *Bellefonds, histoire et légendes*
- *Page jeux des enfants*

JEUX



Jeu des 7 erreurs

	1		5	2		4	3	
		8			6			
5		3	7	9		2		
	2	7			9			5
	3	6	2	4				7
9		4		7	3		6	
	7			8			1	
			9	6		7		4
			3			6		

Sudoku facile



Mandala

HISTOIRE

ARCHÉOLOGIE : LE MYSTÈRE ENFIN ÉCLAIRCI !

Chers habitants de Bellefonds, vous êtes nombreux à savoir que ce bel endroit est occupé depuis fort longtemps, grâce à la découverte de traces témoignant de la présence de l'Homme au Mésolithique (entre 6000 et 10 000 ans).

Au sud de la Commune, l'Abri des Rocs a livré bon nombre d'intéressants vestiges d'occupation humaine. Parmi ceux-ci, il en restait un, vraiment mystérieux, dont on vient de découvrir la signification tout récemment, grâce à des années d'analyses et d'études comparatives.

En passant soigneusement au peigne fin le sol de l'Abri, on avait mis au jour des empreintes de pied intentionnelles, sans en comprendre la signification.



On sait que l'on peut trouver de par le monde une grande quantité d'empreintes de mains sur les parois des abris et des grottes, comme celles de Chauvet ou de Cosquer. Que peuvent bien signifier ces mains, des marques, des signatures ? Faut-il y voir des rituels, des symboles religieux, de simples représentations de la réalité ?

Pour tout dire, on ne sait pas trop, et les archéologues envisagent différentes conjectures, sans pouvoir en tirer de conclusion définitive.

En revanche, à Bellefonds s'est révélée une évidente dimension symbolique : il s'agit d'un très important signe magique destiné à porter chance.

D'éminents spécialistes ont fini par remarquer qu'il s'agissait exclusivement d'empreintes de pied gauche. Étrange...

Et puis, après bien des recherches infructueuses, la vérité s'est enfin imposée ! Bon sang, mais c'est bien sûr !

Marcher dans une grotte du pied gauche porte bonheur.



N.B. et F.B.

EDITO DU MAIRE

A Bellefonds tout va, et quand ça ne va pas, on le fait aller. Et ce n'est pas nécessaire de voir tout en négatif quoique l'époque tend à s'inquiéter des événements mondiaux se déroulant actuellement. Depuis que le monde est monde, les populations se déchirent à cause de leurs religions, de leurs territoires ou de leurs couleurs de peau.

Pourquoi cela s'arrêterait-il ?

Pourtant il suffirait que tout le monde y mette un peu de bonne volonté et il y aurait une lueur d'espoir pour « LA PAIX » sur terre. En parallèle, l'industrie de l'armement fait vivre des millions d'ouvriers et les usines sont au taquet quand surviennent malheureusement des conflits. Je vous laisse analyser cette réflexion !

Revenons à nos moutons...

Tout va bien, oui, mais à quel prix puisque tout devient compliqué, les réunions s'enchaînent pour être à minima au courant des différentes transformations administratives, foncières, urbanistiques et techniques (M57, ZAN, PLUi, ZAenR, CTG et PEDT) qui pour certaines vont être mises en œuvre dès 2024 et pour d'autres à l'horizon 2025-2027 mais il faut nous y préparer, y travailler et peut-être combattre. Vous retrouverez dans les pages de ce livret à quoi correspondent ces différents sigles et acronymes. Vous y trouverez également l'état des travaux d'investissement effectués en 2023 et ceux qui sont programmés pour 2024, ainsi que nos projets futurs.

Il faut suivre tous ces dossiers au plus près pour éviter certains pièges mais malgré tout l'étau se resserre sur nos petites communes rurales.

Je tiens à remercier nos agents qui avec professionnalisme ont accompli les travaux de tous les jours, ce qui semble normal aux yeux de tous mais pas toujours observé dans certaines collectivités, entreprises ou autres structures. Je remercie également nos associations qui ont œuvré pour animer notre commune tout au long de cette année passée.

A partir du 18 janvier et pour un mois durant, la commune sera en recensement et pour ce faire Béatrice notre secrétaire a décidé de s'en occuper bénévolement, donc recevez-la comme d'habitude avec sourire et gentillesse.

Je vous souhaite une bonne année, bonne santé à vous et vos familles pour 2024.

Bonne lecture à tous.

Bernard



Directeur de publication : HENEAU Bernard
Mise en page : COLLAS Béatrice
Photographe : REDON Annie
Imprimé par nos soins

GLOSSAIRE

M57 : c'est une nomenclature budgétaire et comptable liant les collectivités avec les trésoreries. Remplaçant la M14 jusqu'alors utilisée, elle devient un outil facilitant le travail à l'intérieur de cette comptabilité.

Pour Bellefonds, pas de gros changements, pour une fois !

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 a posé un objectif de **zéro artificialisation nette** (ZAN) à l'horizon de 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Pour faire vite, plus du tout de constructions neuves ou si construction, il devra y avoir une surface égale renaturée.

Pour Bellefonds, plus de constructions ou éventuellement dans les dents creuses (terrain libre à l'intérieur des villages) mais pour ce faire, il faudrait que les propriétaires déposent un certificat d'urbanisme bien avant 2031.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut devra mettre en place ce document bien qu'il y ait des communes qui soient d'un avis contraire. Car ce document se substituera aux documents d'urbanisme déjà existants dans certaines communes. Mais d'accord ou pas d'accord, en 2026 ce sera une obligation.

Donc Bellefonds devra être vigilant.

ZAenR : Zone d'Accélération en production d'énergies Renouvelables

Les communes doivent avant le 30 juin 2024 établir un descriptif de leurs zones pouvant recevoir ces productions d'énergies (parcs photovoltaïques, agrivoltaïques, ombrières). Une réunion a déjà eu lieu avec la Préfecture et la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui nous a fourni la carte de notre commune faisant apparaître les zones ne pouvant pas recevoir ce genre de productions.

Pour Bellefonds, c'est simple, aucun endroit n'est susceptible d'en recevoir pour plusieurs critères : une partie de la commune est en zone inondable, un quart est classé « Vallée de la Vienne » et 90 % de notre territoire est en zone « Natura 2000 ». Mais cela n'empêche pas d'en placer sur les toitures communales ainsi que sur vos toitures.

CTG : Convention Territoriale Généralisée qui lie la CAF, les communes et les prestataires en charge des loisirs des enfants tels que le P'tit Prince, Adèle et la MJC d'Availles.

Aujourd'hui Bonneuil, Vouneuil, Availles, Monthoirion et Archigny sont conventionnées. Bellefonds pas encore. Pour cela, il faudrait premièrement que la qualité des prestations changent et deuxièmement que le mode de calcul soit transparent. Une nouvelle convention sera établie fin 2024. A ce moment là, Bellefonds se positionnera peut-être favorablement.

PEDT : Projet Educatif De Territoire

Bonneuil se positionne sur ce projet.

C'est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Donc aujourd'hui Bellefonds se doit d'être en pleine cohésion avec Bonneuil qui reçoit nos enfants. Nous y travaillons mais cela n'est pas aussi simple que prévu. Bien entendu, je continuerai d'être présent à ces réunions pour défendre les intérêts de notre commune mais en même temps conforter l'éducation de nos enfants.

INFO GENERALES

Zones humides, eau secours : une carte postale pour en parler !

Cela n'aura échappé à personne, depuis plusieurs années, le changement climatique s'intensifie avec des températures qui montent et une ressource en eau qui se raréfie. Rivières en assec, végétations en souffrance, restrictions d'usage de l'eau de plus en plus sévères : la gravité de cette situation est désormais bien perceptible.

Seulement, cette situation n'est pas inéluctable, il est possible et même indispensable d'atténuer et de s'adapter au changement climatique. Et en ce sens, la préservation des milieux humides comme les mares, prairies inondables, tourbières, forêts alluviales, cours d'eau... est une clé de réussite puisqu'ils stockent et épurent l'eau naturellement, régulent le climat et abritent une biodiversité rare et menacée.

Pourquoi développer des solutions artificielles alors que la nature offre de mêmes solutions, qui plus est gratuites et multifonctionnelles ?

Avec une destruction de plus de 2/3 des zones humides en France (drainage, pollution, urbanisation, etc.), comme dans la Vienne, il est urgent de protéger les milieux aquatiques et humides, et de partager la ressource en eau.

C'est là tout l'objet du Contrat Territorial Vienne Aval, un outil de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents sur la commune. Ce travail se fait avec l'appui d'associations de protection et d'éducation à la nature comme GEREPI, responsable de la zone humide Ramsar du Pinail, un site reconnu à l'échelle mondiale, qui vous offre avec ce bulletin communal une carte postale pour parler des zones humides.

A vos stylos ! Et si votre curiosité est attisée, visitez la réserve naturelle du Pinail pour en apprendre davantage sur la biodiversité, l'eau et le climat.

Auteur : Kévin Lelarge, conservateur à l'association GEREPI



Illustration : Vue aérienne des landes et mares du Pinail © . Raimond



INFO GENERALES

La Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault : votre interlocuteur privilégié pour les travaux de rénovation de votre logement

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault est à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de rénovation et vous apporter gratuitement conseils et assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Des aides financières spécifiques pour l'amélioration de l'habitat dégradé ou l'adaptation du logement à la perte d'autonomie :

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a mis en place depuis le 1er avril 2022 et sur l'ensemble du territoire intercommunal, dont votre commune, un Programme d'Intérêt Général (PIG), en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vienne et l'Etat. Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs, mais également aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, de bénéficier d'aides financières importantes, sous certaines modalités.

Il s'adresse aux propriétaires de logements soucieux d'en améliorer la sécurité, l'usage, le confort énergétique grâce à l'octroi d'aides financières.

Au sein de la Maison de l'habitat, France Rénov' à votre écoute pour votre projet de rénovation énergétique :

Des aides de l'Etat sont également possibles, sous certaines conditions, pour un projet de rénovation énergétique de votre logement. Les conseillers France Rénov' de la Maison de l'habitat sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aiguiller dans votre projet.

Soyez vigilant face aux arnaques !

Pour réaliser votre projet de travaux en toute sérénité, suivez nos conseils et bons réflexes.

Les réflexes pour vous protéger :

- Ne partagez jamais vos informations personnelles lors de démarchage,
- Ne signez rien lors de la première visite et prenez le temps de faire des devis comparatifs,
- Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit mentionné sur les documents,
- Avant de signer la réception des travaux, vérifiez leur conformité.

Sachez également que les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se réclamer de l'Anah, de Grand Châtellerault, ou d'un organisme public pour vous démarcher.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous tourner vers l'équipe de l'espace [France Rénov'](#) à la Maison de l'habitat de Grand Châtellerault.

Maison de l'habitat de Grand Châtellerault

1 square Gambetta 86100 Châtellerault

Téléphone : 05 49 93 00 05

Messagerie : renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr



INVESTISSEMENT

TRAVAUX 2023

Le projet « La Roserie » a vu enfin la fin de ses travaux principalement d'aménagement se terminer.

- Devant l'atelier : mise en place de divers matériaux pour constituer trois niveaux d'entreposage de matériels tous accessibles entre eux.
- La réfection du cheminement menant au parc de loisirs. Merci à l'entreprise PLATON pour ces derniers travaux.
- L'aménagement du parc de loisirs par une balançoire, un toboggan, une table et deux bancs. J'en profite pour remercier les Elus et voisins qui sont venus aider Nicolas pour le positionnement de ces divers éléments.

Nous avons obtenu les subventions demandées pour ce projet aussi bien de l'Etat par la DETR et la DSIL que du département par l'ACTIV 3 et l'ACTIV 4.



Nous devons également faire une inauguration en invitant le sous-préfet de Châtellerault représentant l'Etat et nos conseillers départementaux représentant le département. Nous y avons joint nos anciens Elus qui avaient travaillé sur ce dossier en 2019, les artisans et anciens propriétaires, ce qui fut réalisé le samedi 30 septembre par une belle journée ensoleillée.



Les travaux à l'église avancent, la première phase a commencé début novembre 2023 et se terminera mi-février, elle consistait au remplacement des 2 embases des poteaux supportant la tribune et une partie du clocher.



INVESTISSEMENT

Travaux 2024

Eglise : comme prévu, il y aura bien une 2ème phase consistant à renforcer la structure du clocher et beffroi. Si tout se passe bien, ces travaux seront terminés vers septembre 2024.
Là aussi, nous solliciterons des subventions auprès de l'Etat et du département ainsi que du Grand Châtelleraut pour le Fonds de Concours si celui-ci existe encore en 2024.

Des travaux d'eaux pluviales au Vieux Bellefonds seront effectués avant fin juin.

La route communale n°1 dite des Meuniers sera reprise par endroits après des affaissements latéraux (des demandes de subventions sont prévues également pour ces 2 chantiers).

Des travaux de remplacement de gouttières à la salle des fêtes sont programmés dans les jours à venir.

L'achat du terrain aux Consorts Chatonnet a été validé en conseil mais pas encore conclu chez le notaire. C'est un terrain jouxtant le parc de loisirs à la Roserie. Il sera aménagé également de divers jeux pour enfants, d'une autre table et bancs et recevra le terrain de boules prévu en 2023 (des subventions seront demandées).

Attendu depuis longtemps, l'entourage du parc à déchets verts avec pose d'une barrière va se réaliser. Le règlement d'utilisation du parc reste à définir.

Un défibrillateur sera installé et mis en fonction en 2024. Il sera installé dans l'ancien abri bus de La Vergnaie, l'endroit ayant été validé par le SDIS. Une subvention sera aussi demandée.

Projet à moyen, voire à long terme

A moyen terme, il serait très audacieux de se procurer un petit terrain à proximité du parc de loisirs à La Roserie qui servirait de parking aussi bien pour les gens voulant passer un moment de convivialité sur le parc que pour les visiteurs de l'impasse de la Roserie.

Il est également prévu l'aménagement de la place de l'église et un parcours santé qui seront réalisés par Nicolas.

A plus long terme mais qui a déjà fait l'objet d'une discussion en conseil sans prise de décision :

- concernant l'habitation du bourg qui a un certain potentiel. Après être devenu un dépôt, elle pourrait être réhabilitée en vue de devenir peut-être un bar restaurant avec habitation à l'étage mais il y a d'énormes travaux.

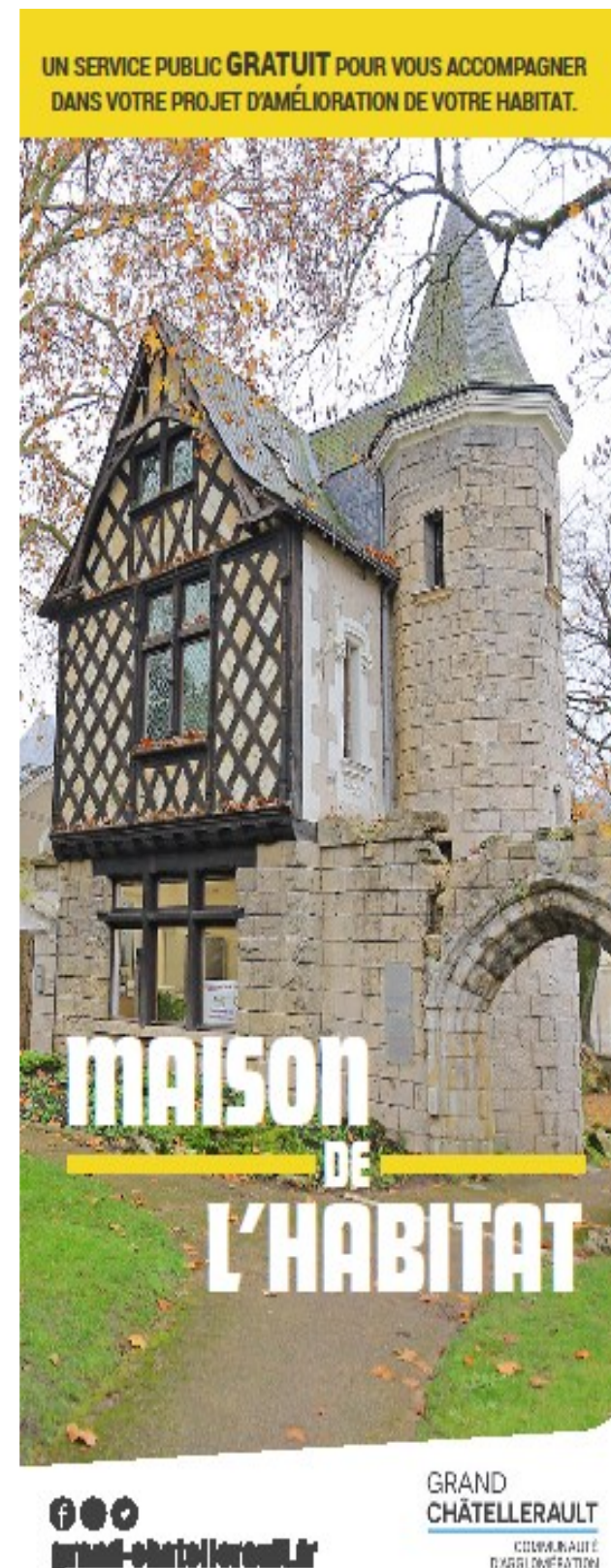
Ce dossier nécessite une ingénierie technique que nous n'avons pas mais que l'Etat peut fournir gratuitement dans le cadre des « Les Villages d'Avenir ». Alors Bellefonds a déposé en 2023 sa candidature pour obtenir cette aide. Malheureusement, il y a eu tellement de demandes qu'un tri a dû être effectué et Bellefonds n'a pas été retenu pour 2024. Soyons patient notre tour viendra.

Etait prévu dans ce dossier la réhabilitation de l'ancien atelier municipal au fond de la cour de la mairie qui a également un potentiel et qui pourrait devenir une bibliothèque.

Ces projets ont l'avantage de pouvoir être subventionnés à hauteur de 80 % du H.T., ce qui est aujourd'hui très intéressant.

INFO GENERALES

UN SERVICE PUBLIC GRATUIT POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOTRE PROJET D'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT.



**MAISON
DE
L'HABITAT**

GRAND CHÂTELLERAUT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

UN GUICHET UNIQUE POUR VOUS CONSEILLER
EN TOUTE NEUTRALITÉ



POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX :

- d'ensemble pour un logement très dégradé
- de lutte contre l'habitat indigne
- d'amélioration énergétique
- d'adaptation à la perte d'autonomie
- de mise aux normes

Prenez vite rendez-vous !

MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAUT

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

1, square Gambetta - Châtelleraut
renovonsvotrehabitat@grand-chatelleraut.fr
05 49 93 00 05



INFO GENERALES

INFO COMMUNALES



FICHE D'INFORMATION -ESCROQUERIE QUISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines. Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières



Comment ça marche...



Nos Conseils

- Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- Méfiez-vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux !"

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements !"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Ile-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

Bureau Prévention & Protection

FI_004/2023_BPP 29/12/2023

Horaires d'ouverture de la mairie

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h - 12h	14h - 18h
MARDI	8h - 12h	14h - 18h
JEUDI	8h - 12h	14h - 18h
VENDREDI	8h - 12h	14h - 18h
SAMEDI IMPAIR	8h - 12h	

NOUVEAU HORAIRE DE LA DECHETERIE DE L'OISILLON

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	/	9h-12h	/	9h-12h	/	9h-12h	/
Soir	/	14h-17h30	/	14h-17h30	/	/	/

HORAIRES DES GENDARMERIES

	BONNEUIL-MATOURS		PLEUMARTIN	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	8h-12h	14h-18h		
Mardi			8h-12h	14h-18h
Mercredi	8h-12h	14h-18h		
Jeudi			8h-12h	14h-18h
Vendredi	8h-12h	14h-18h		
Samedi			8h-12h	14h-18h
Dimanche et jours fériés			9h-12h	15h-18h

INFO COMMUNALES

SACS JAUNES

La distribution des sacs jaunes de tri aura lieu à la mairie de Bellefonds les
vendredi 2 février de 8h à 12h et de 14h à 18h,
samedi 3 février de 9h à 12 h.

FUEL

Une commande FUEL est en préparation. Merci de nous communiquer vos quantités le plus rapidement possible afin de pouvoir lancer la consultation des fournisseurs.

COURSE CYCLISTE VIENNE CLASSIC ESPOIR

Le dimanche 3 mars 2024, entre 13 heures 15 et 14 heures, au moment du passage de la course, il sera interdit de stationner sur les accotements et les trottoirs et la circulation dans le sens contraire de la course sera également interdite. Le circuit est le même que l'an dernier.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

MADELEINES BIJOU

Depuis quelques années, la commune de Bellefonds propose à ses administrés la possibilité de commander des madeleines, biscuits et pâtisseries de la société BIJOU.

Une commande est effectuée par la mairie dès 15 boîtes pour éviter les frais de port. Les boîtes sont livrées à la mairie où vous pourrez venir les retirer.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de mairie.

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE BELLEFONDS

✓ Anita MICHAUD
10 route d'Archigny
06.64.25.80.94
05.49.85.25.14

✓ Marie-Laure METAIS
34 route de la Roserie
06.56.87.05.96
05 49 21 80 84

ELAGAGE—BROYAGE

La commune vous propose une nouvelle offre de service.
Outre le broyage et l'élagage avec le tracteur, vous pouvez faire appel au service technique pour de la tonte et/ou du débroussaillage avec le matériel de la commune.

Broyage - Elagage	Intervention sur la commune	40 € l'heure
	Intervention hors commune	47 € l'heure
Nouveau : Tonte - Débroussaillage (sur la commune)		27,50 € l'heure

INFO GENERALES



EAUX DE VIENNE : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.
L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette. En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr



Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr.
Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs

Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »

Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande

Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain

Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Carva, Flaticon, Thierry Montassier

ASSOCIATIONS

A.C.C.A. de BELLEFONDS

L'ACCA de Bellefonds se porte bien, le nombre de chasseurs reste stable et une majorité d'entre eux ont déjà suivi la « formation sécurité décennale », instaurée par la loi du 24 juillet 2019, et portant sur une remise à niveau des règles de sécurité.

Le plan de chasse 2022/2023 a été réalisé et celui de 2023/2024 est en phase d'être terminé. La régulation de la population de ragondins continue, veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Quant aux manifestations de l'ACCA, la choucroute organisée pour la 1ère fois en 2022, a remporté un tel succès qu'il a été décidé de la reconduire cette année. Elle aura lieu le 9 mars à la salle des fêtes.

Pour le moment, la date du prochain ball trap n'est pas encore arrêtée, l'armurerie Thouvenin de Chauvigny ayant décidé d'arrêter l'activité ball-trap, nous devons trouver un autre fournisseur. Nous vous tiendrons au courant.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024.

Le bureau

2 CV DU POITOU

Les petites 2CV ont maintenant un rituel bien installé : le week-end sur BELLEFONDS!!!

Vous les avez vus en mai 2023...elles reviendront à la fin juin 2024.

L'an passé, le parcours les a amené par de jolis chemins : au prieuré de Savigny (Vouneuil), ensuite sous le majestueux château de Chitré, puis au charmant petit hameau de Princay (Availles) jusqu'au moulin de l'ancienne huilerie de Monthoiron...pour la petite histoire, Maurice Fombeure y allait avec son grand-père chercher de l'huile de noix.

Inédit pour nos deuchistes en mai 2023 : une tyrolienne éphémère a même été installée près du pont, passant d'une rive à l'autre de la Vienne pour le plaisir des courageux.

La préparation du prochain parcours a commencé. La balade devrait partir cette fois sur Liniers et découvrir encore des châteaux jusqu'au beau domaine de Bois Dousset sur La-voux.

Alors guettez en juin le doux bruit des petits moteurs Citroën près de la salle des fêtes...



INFO COMMUNALES

DIFFERENTS TARIFS COMMUNAUX

SALLE DES FETES

ETE	COMMUNE	HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	170 €	275 €
HIVER		
FORFAIT WEEK-END	220 €	315 €

Caution pour tout le monde : 600 €

Salle non restituée en état de propreté : 20 €/heure de nettoyage

Salle rendue avec dégâts matériels : facturation du matériel changé + 20 €/heure pour remise en état.

Nouveau : Location percolateur (9 L) avec tasses : 15 €

CIMETIERE

Concession perpétuelle	50 € le m²
Concession 50 ans	30 € le m²
Concession 30 ans	20 € le m²
Columbarium perpétuel	395 €
Columbarium 50 ans	316 €
Columbarium 30 ans	253 €
Columbarium 15 ans	203 €
Cavurne perpétuelle	150 €
Cavurne 50 ans	100 €
Cavurne 30 ans	75 €
Jardin du souvenir : dispersion des cendres + plaque	80 €

INFO COMMUNALES



PanneauPocket au service des habitants de la Commune de BELLEFONDS

La mairie de Bellefonds s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...



Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Bellefonds diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 11 000 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Partenaires officiels :



ASSOCIATIONS

CLUB DE GYM



Le club de Gym de Bellefonds reprend du service !

ACTIVITÉS :

Le club poursuit toujours, chaque semaine, des RANDONNEES conduites par Marie-Jo RANGIER. Le groupe marche 1 heure, sur Bellefonds ou de l'autre côté du pont de la Vienne. Les RDV habituels se situent au parking de la Vergnaie, (côté conte-neurs) les jeudis à 19 heures. Une marche dynamique réalisée dans la bonne humeur...prenez contact !

Le club a repris aussi une activité hebdomadaire dans la salle des fêtes avec des cours de YOGA, chaque mardi soir de 19h à 20h, hors vacances scolaires. Pour cette année, 22 adhérents et adhérentes suivent depuis le mois de septembre, les cours de Nadine BESSEAU professeure diplômée de YOGA. Détente, respiration et travail des muscles dans l'écoute de ses propres capacités font le plus grand bien...



A l'avenir, le club souhaite ouvrir une séance de GYM DOUCE, (entretien et renforcement musculaire) le jeudi matin avec Christine FOURNIER, professeure diplômée de gym volontaire. Cette séance sera ouverte au printemps : le **jeudi** de 10h à 11h à partir de mars 2024.

Venez découvrir cette activité ! La séance d'essai est gratuite, alors un tapis, une serviette et HOP ! Rdv le **jeudi 7 mars à 10H** à la salle des fêtes.

Un quota de 15 personnes serait nécessaire pour que ce nouveau cours puisse se pérenniser ensuite en septembre 2024.

ÉVÉNEMENT PONCTUEL :

- Une randonnée pédestre balisée sera organisée le dimanche **28 avril 2024**. Elle sera ouverte à tout marcheur.

Départ de la salle des fêtes de Bellefonds, les précisions seront données par la suite...

Bureau du club de GYM

Présidente : Marie-Jo RANGIER, Trésorière : Karine PETIT, Secrétaire : Marie-Laure MÉTAIS

Adresse de l'association basée sur la mairie : 2 le Bourg 86210 BELLEFONDS

COMITÉ DES FÊTES

Le planning des manifestations 2024 est établi comme suit :

- 23 mars : Banquet des Laboureurs,
- 15 juin : moules-frites,
- octobre : repas dansant

En espérant vous revoir nombreux dans la joie et la bonne humeur.

Pour tous renseignements : 06 24 34 66 64

ASSOCIATIONS

CLUB SOLIDARITE AMITIE

Le mercredi 10 janvier avait lieu à la salle des fêtes de Bellefonds le premier repas de l'année du Club Solidarité Amitié de la Chapelle-Moulière/Bellefonds suivi de son assemblée générale qui a pu se tenir grâce au quorum atteint.

Au total, ce ne sont pas moins de 80 adhérents qui se réunissent soit les mercredis jeux, soit les mercredis repas ou soit pour des sorties conviviales en visite de sites remarquables ou en assistant à des One Man Show, toujours accompagné d'un bon repas, bien entendu.

L'adhésion est de 12 €.

Chaque mercredi jeux coûte 1 €/pers, il vous sera servi un gâteau et une boisson. Les mercredis repas (1 par mois) coûte 15 €/pers, il se termine par des jeux.

On sait quand ont lieu les mercredis jeux car de la départementale on entend les poings sur les tables annonçant « belote », « rebelote » et « dix de der ».

Les mercredis repas, un petit groupe de 7/8 personnes s'affaire à la mise en place des tables, nappes et couverts, à préparer le repas, le café, etc... Tout ce petit monde sait ce qu'il a à faire. C'est bien orchestré mais tout le monde vieillit. Il faudrait des jeunes vieux.

Mme BOUTET Josette,
Présidente,
Mme DEMAILLY Bernadette,
Vice-Présidente,
Mme AUZANNET Jacqueline,
Secrétaire,
M. BOUTET Jean-Claude,
Trésorier



LA SOPHROLOGIE AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ !

La sophrologie a débarqué à Bellefonds depuis le mois de septembre ! Elle est pratiquée en groupe tous **les jeudis soirs de 19h à 20h** à la salle des fêtes !

Mais au fait, qu'est-ce que la sophrologie ?

Inventée par un neuropsychiatre, Alphonso Caycedo en 1960, la sophrologie a pour but de vous aider à aller vers un mieux-être général. Elle s'appuie sur la respiration contrôlée, la détente musculaire et la suggestion mentale. C'est une technique qui permet au sujet d'être acteur de son évolution et de sa transformation.

A qui s'adresse la sophrologie ?

* La sophrologie s'adresse à tous, de 4 ans à 99 ans ! Aucune condition physique particulière n'est requise. Pour une problématique particulière, préférez les séances individuelles.

* Pour la pratique en groupe à Bellefonds, le cours est ouvert aux ados et adultes de plus de 14 ans.

Quels sont les thématiques abordées ?

• Les thèmes sont universels afin de parler à tous. Par exemple : évacuer les tensions du quotidien, prendre du recul, améliorer son sommeil, se recentrer...

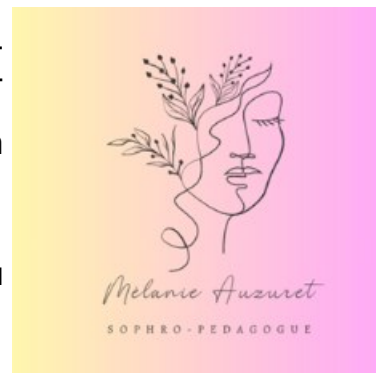
Les thèmes se renouvellent à chaque séance pour progresser à son rythme.

Comment participer ?

• Contacter votre sophrologue, Mélanie Auzuret au 07.50.92.55.12 ou par mail : mauzuret@gmail.com.

A bientôt !

En attendant, prenez bien soin de vous !



INFO COMMUNALES

Manifestations 2024

- Fête de la Saint Antoine : 20 janvier
- Repas de l'ACCA : 9 mars
- Banquet des Laboureurs : 23 mars
- Randonnée pédestre : 27 avril
- Soirée Moules-Frites : 15 juin
- 24^{ème} concentration des 2CV : 29 et 30 juin
- Ball-trap : 24 et 25 août (sous réserve)
- Repas des Aînés : Septembre (date à déterminer)
- Repas dansant du Comité des Fêtes : 26 octobre

VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE

DUVAULT Mickaël Entrepreneur Travaux Forestiers Elagage - Bois de chauffage à façon 06 12 03 25 66	Diagnostic Habitation Pascal BARRAUD du CHERON Diagnostic certifié par le CATED 06 59 22 38 79
RANGIER Jean-Claude Peinture - Décoration 06 21 08 94 31	Ets PEROU Matériel agricole et TP 05 49 85 22 61
SARL Electricité Chauffage Ventilation HERAULT Anthony 06 61 95 11 05	Produits de la Ferme du Vieux Bellefonds 05 49 85 23 13
APRF Peinture / intérieurs / Ravalement Entreprise RGE 05 49 86 12 06 / 06 08 62 25 28	Epicerie ambulante GALLWA Wilfried 07 80 59 67 30 (à Bellefonds, les semaines paires le mercredi vers 9 heures)
Boulangerie - Pâtisserie Archigny Distributeur de pain Place de la mairie	Boucherie GUILLARD 17 rue de Saintonge Bonneuil-Matours 05 49 21 08 34

INFO COMMUNALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS DES AINES :

Le dimanche 15 octobre 2023, une quarantaine de nos Aînés ont répondu présent pour assister au traditionnel repas offert par le CCAS.

Le repas préparé par Johnny GUILLARD, boucher-charcutier-traiteur à Bonneuil-Matours, a reçu les compliments de tous.

L'après midi s'est déroulé tranquillement en jouant à la belote pour certains, pour d'autres à des jeux de sociétés, et avec pour fond sonore, de la musique interprétée par Monsieur BLANCHARD.

TRANSPORT SOLIDAIRE :

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, le CCAS vous propose le transport solidaire.

Pour la modique somme de 0,35 centimes le km, un bénévole peut vous emmener faire vos courses, à un rendez-vous médical, à la pharmacie...

N'hésitez pas à demander à la mairie.

Nous sommes toujours à la recherche de transporteurs bénévoles. Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressé(e).

SAINT-ANTOINE 2024 :

Cette année, à notre grande surprise, la fête de la Saint-Antoine attire les uns et les autres. En effet, à peine ouverte la période de réservation des places, que déjà, nous étions dépassés par le succès de cette manifestation. Il nous a fallu très rapidement dire STOP : la salle n'étant pas extensible. Mais Il est agréable de constater qu'une fête aussi simple que notre Saint-Antoine (choux, boudins, fayots) soulève toujours autant d'enthousiasme.

Article presse de la Nouvelle République du 26 janvier 2017



De plus loin que les anciens de Bellefonds se souviennent, Saint-Antoine-le-Grand et son cochon, dont la statue se trouve dans l'église, ont toujours été fêtés dans la commune aux alentours du 17 janvier. Mais dans les années 1960, cette fête où il était l'occasion de manger cochonnaille, boudins et fayots à volonté et à n'importe quelle heure de la journée, est tombée en désuétude pour disparaître totalement. L'an passé, le maire, Bernard Heneau, et le CCAS, vice-présidé par Geneviève Harté, ont décidé de redonner vie à cette fête conviviale.

Pourquoi cette fête ? Personne ne le sait vraiment sauf qu'il existe, dans le coteau derrière l'église de Bellefonds, la grotte Saint-Antoine et qu'il y avait à La Foucaudière à St-Sauveur l'ordre des Antonins, dont le patron était Saint-Antoine-le-Grand, et son cochon. Ordre vénéré dans les campagnes pour la guérison des maladies. Il n'est donc pas si étrange de le retrouver à Bellefonds où il a peut-être fait des miracles. Aujourd'hui, même si on n'installe plus de parquet sur la place de l'église et à la Roserie pour cette grande fête, ils étaient 120 convives samedi à la salle des fêtes, après la messe en l'honneur de Saint-Antoine-le-Grand concélébrée par les pères Etamé et Chambragne, à festoyer entre générations au profit du CCAS.

INFO COMMUNALES

Cette année BELLEFONDS réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 05 49 85 23 22 ou au 06 60 46 49 67. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Pour les personnes souhaitant se faire recenser par internet, merci de contacter l'agent recenseur au 06 59 61 32 31 avant le 18 janvier, ou envoyer lui un simple SMS avec votre nom et adresse.

Un imprimé avec les codes d'accès vous sera alors déposé dans votre boîte à lettres. C'est simple et rapide.